



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## FORMATION ASSISTANTS FAMILIAUX

**Mai 2026**

**IRTS CA** INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE  
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS  
03 26 06 22 88 / [www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)



## Sommaire

Préambule .....	1
Les modalités pédagogiques .....	2
Présentation de l'équipe pédagogique de l'IRTS CA .....	3
Présentation des groupes d'apprenants .....	4
Présentation du site de formation .....	5
Déroulé de la formation .....	8
Test de positionnement .....	10
Le temps de parole .....	10
Les quiz/QCM .....	10
Le classeur d'observation .....	10
La préparation aux épreuves de certification .....	10
Le référent de parcours .....	11
Une année en chiffres .....	11
A. Le nombre d'apprenants formés .....	11
B. Les présentations et admissions au DEAF .....	12
C. La répartition hommes/femmes .....	13
D. La répartition par tranches d'âge .....	13
E. Les résultats des épreuves .....	13
Évaluation de la formation .....	15
A. À mi-parcours .....	15
B. En fin de formation .....	15
C. Synthèse des questionnaires de fin de formation des groupes sortants .....	15
Organisation du Diplôme d'Etat .....	20
La formation des Assistants familiaux : un nouveau référentiel en vigueur à partir de janvier 2026 .....	20
Comparaison DEAF : Avant la réforme / Décret du 1er avril 2025 .....	21
Les objectifs pour l'année 2026 .....	22
Conclusion .....	22
Remerciements .....	23
Annexe 1 : déroulé pédagogique .....	24

## Préambule

La profession d'assistant familial traverse aujourd'hui une crise de recrutement importante, observée tant au niveau national que départemental. Le manque d'attractivité du métier, une rémunération jugée insuffisamment valorisante, l'isolement professionnel ainsi qu'un sentiment de non-reconnaissance participent aux difficultés rencontrées pour recruter et fidéliser ces professionnels de la protection de l'enfance.

Ces difficultés s'accroissent alors même que les profils des enfants confiés évoluent et se complexifient davantage, avec une augmentation des situations de handicap, des troubles du comportement, des parcours marqués par les traumatismes ou des problématiques familiales multiples nécessitant un accompagnement soutenu.

Ce métier singulier, à la croisée de la sphère professionnelle et de la sphère personnelle, mobilise l'ensemble de l'environnement familial dans l'accueil quotidien d'enfants et de jeunes majeurs confiés au titre de la protection de l'enfance. Il implique une disponibilité permanente et une forte capacité d'adaptation afin d'accompagner au quotidien des mineurs séparés de leur famille dans des parcours souvent fragilisés.

Dans ce contexte, les besoins de placement demeurent importants, notamment au sein du service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département de l'Aube, alors même que les vocations se raréfient.

La constitution des groupes de formation s'effectue à l'issue des 60 heures de formation préalable organisées par le Département, après le premier accueil d'un enfant au domicile de l'assistant familial. Cette formation obligatoire repose sur une double exigence : celle, pour les assistants familiaux, de s'engager dans un parcours de professionnalisation, et celle de l'employeur, de garantir les conditions nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de cette formation.

Fort d'une expérience reconnue dans le champ de la formation des assistants familiaux, l'IRTS CA bénéficie depuis de nombreuses années de l'agrément pour dispenser cette formation. En 2022, l'établissement a obtenu le marché public pour intervenir spécifiquement sur le département de l'Aube, dans le cadre de l'appel d'offres national piloté par le CNFPT et organisé par allotissement. Ce marché, arrivé à échéance en décembre 2025, a fait l'objet d'une nouvelle réponse à l'appel d'offres déposée en septembre 2025. Les résultats du renouvellement sont attendus en juin/juillet 2026.

## Les modalités pédagogiques

À l'IRTS CA, nous avons engagé une réflexion approfondie sur les modalités pédagogiques les plus adaptées au public des assistants familiaux. Notre approche repose sur l'idée qu'être professionnel dans la relation d'aide implique de développer une posture réflexive et d'apprendre à mobiliser ses propres ressources dans la rencontre avec l'autre, tout en identifiant ce qui se joue dans la relation éducative et d'accompagnement.

Dans cette perspective, nous privilégions une pédagogie active et participative plutôt qu'une approche fondée exclusivement sur des cours magistraux. La formation se déroule principalement en présentiel afin de favoriser les interactions, les échanges d'expériences et l'engagement des apprenants. Toutefois, en cas de circonstances exceptionnelles, des séquences à distance peuvent être mises en place afin d'assurer la continuité pédagogique.

Les modules sont conçus comme des espaces d'échanges et de co-construction des savoirs, dans lesquels chaque participant, formateur comme apprenant, contribue activement au processus de formation. Les modalités pédagogiques mobilisées visent à favoriser l'évolution des postures professionnelles, le développement des capacités d'analyse et l'acquisition progressive d'une identité professionnelle.

Pour cela, différents supports et méthodes sont proposés : jeux de rôle, mises en situation, études de cas, travaux de groupe, analyse de pratiques, apports théoriques, exercices pratiques ou encore temps de création. Ces approches permettent de faire le lien entre les réalités du terrain et les contenus théoriques, tout en soutenant l'implication des apprenants dans leur parcours de professionnalisation.

Dans une démarche d'amélioration continue et d'anticipation de la réforme du Diplôme d'État d'Assistant Familial, une évolution de l'organisation pédagogique a été engagée pour les groupes entrés en formation en février et décembre 2025. Le rythme de formation a été repensé avec une journée organisée en moyenne tous les quinze jours, et les contenus ont progressivement été restructurés autour d'une logique de blocs de compétences conformément au nouveau référentiel.

## Présentation de l'équipe pédagogique de l'IRTS CA



**Brigitte JEANSON**  
Responsable de la formation



**Angéline AMMOURA**  
Assistante de formation



**Anne CHRISTE-JOIGNEAUX**  
Educatrice  
spécialisée/Référente de  
parcours et formatrice



**Delphine ALBRIET**  
Educatrice spécialisée  
Formatrice



**Stéphanie DAM**  
Educatrice spécialisée  
Formatrice



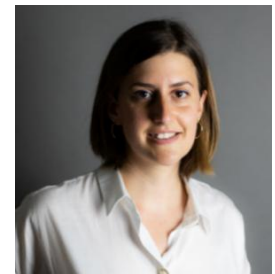
**Flora DAUVISSAT**  
Educatrice spécialisée  
Formatrice



**Virginie ÉVRARD**  
Conseillère familiale  
Formatrice



**Delphine JIMENEZ**  
Educatrice spécialisée  
Formatrice



**Laura AUBLANC**  
Diététicienne  
Formatrice



**Michel BOUDJEMAÏ**  
Docteur en droit  
Cadre pédagogique



**Clothilde DRAI**  
Educatrice spécialisée  
Cadre pédagogique

## Présentation des groupes d'apprenants

Dans le cadre de la formation initiale obligatoire des assistants familiaux, mise en œuvre pour le compte des délégations du CNFPT, l'IRTS CA est attributaire du marché pour le département de l'Aube, à raison de deux groupes par an. Ce marché, conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 1er janvier 2023, est reconductible tacitement trois fois. Chaque promotion peut accueillir jusqu'à 15 apprenants.

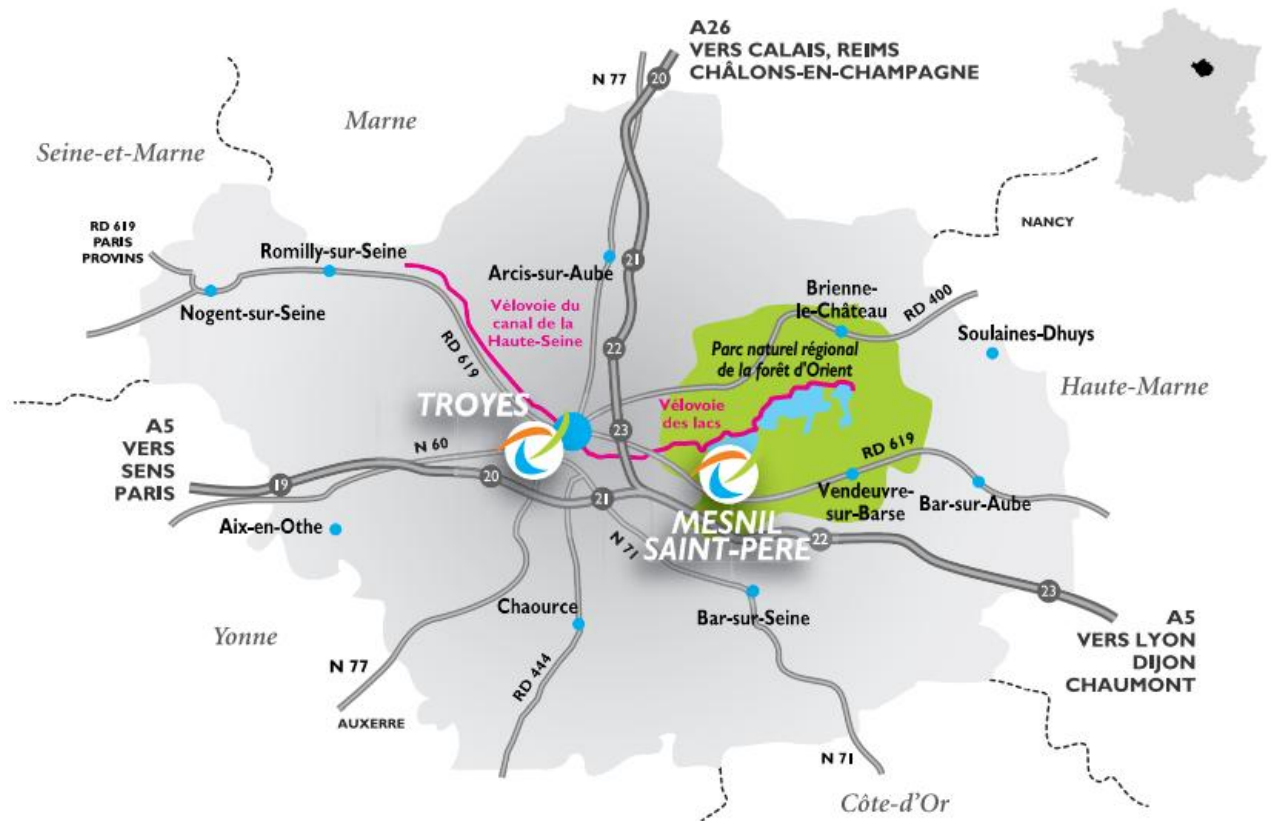
Entre mai 2025 et mai 2026, quatre promotions ont été engagées dans le parcours de formation :

- Du 9 octobre 2023 au 27 juin 2025 : groupe composé de 11 apprenants ;
- Du 11 mars 2024 au 6 février 2026 : groupe initialement composé de 11 apprenants, ramené à 10 à la suite d'une interruption de parcours en cours de formation ;
- Du 4 février 2025 au 9 février 2027 : groupe initialement composé de 11 apprenants, ramené à 10 à la suite d'une interruption de parcours ;
- Du 12 décembre 2025 au 1er juillet 2027 : groupe composé de 11 apprenants.

La dynamique de groupe a été variable selon les promotions, avec des niveaux d'investissement, d'implication et de participation hétérogènes, ayant parfois un impact sur l'engagement dans la formation ainsi que sur la préparation à la certification.

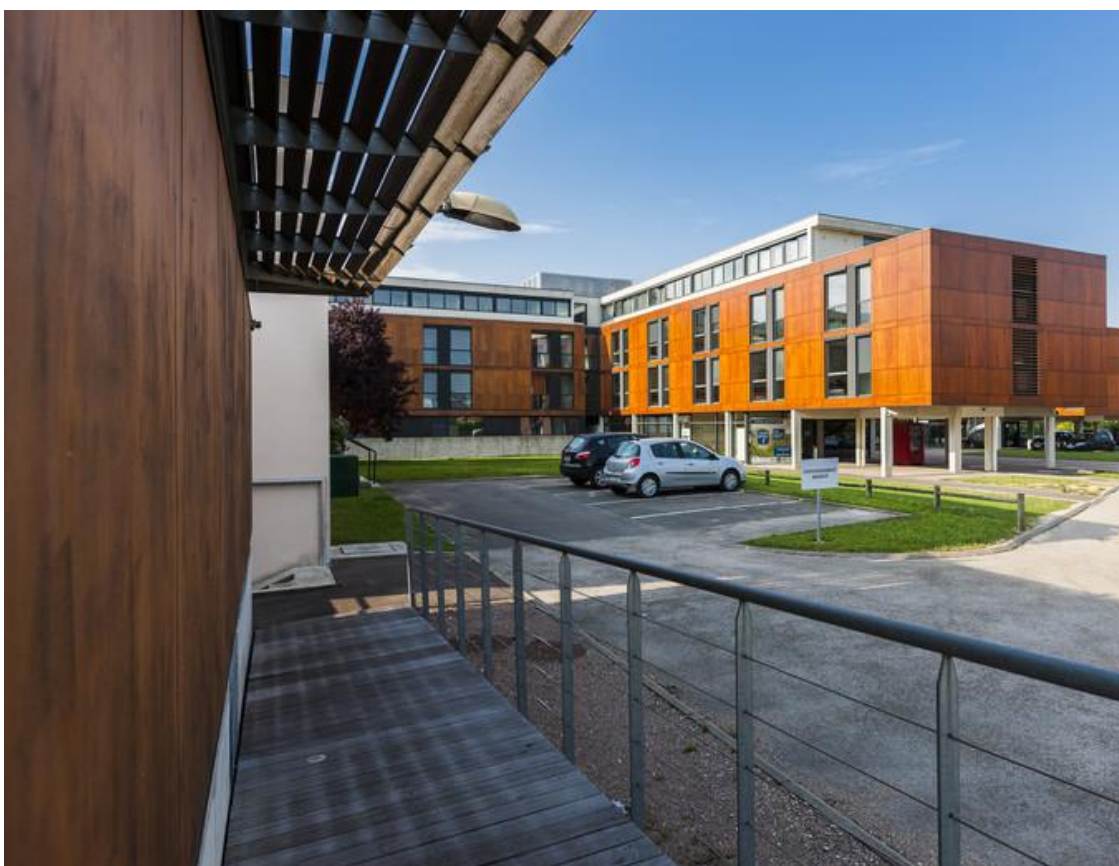
## Présentation du site de formation

La formation de 240 heures se déroule au Centre Sportif de l'Aube, 5 rue Marie Curie, à Troyes, dans le département de l'Aube.





*Accès par la rue Marie Curie, ci-dessus*



*Parking gratuit, accès par l'arrière du bâtiment*



*Entrée administrative, côté rue Marie Curie*

Le Centre Sportif de l'Aube possède des salles de formation spacieuses, pouvant accueillir plus de 15 participants. Elles sont équipées d'un projecteur et d'un ordinateur, sur demande. Ces salles permettent d'organiser les travaux en sous-groupes et les évaluations de fin de formation, dans de bonnes conditions.



*Salles de formation*

De plus, un service de restauration de qualité est proposé, sur place, par l'IRTSCA aux participants. Le formateur partage son repas avec les assistants familiaux, ce qui permet d'échanger et de favoriser la dynamique de groupe (*salle de restauration ci-dessous*).



## Déroulé de la formation

La formation de 240 heures est organisée en modules de deux jours consécutifs. Ceux-ci se déroulent soit les lundis et mardis, soit les jeudis et vendredis, hors périodes de vacances scolaires.

Pour les deux dernières promotions, une organisation différente a été mise en place, avec une journée de formation programmée tous les 15 jours, le mardi ou le jeudi.

Modules	Intitulé des modules
1	Ouverture/présentation avec le département et le CNFPT, la responsable de la filière et les formatrices Alternance et parcours de formation
9	Prévention et geste d'urgence (PSC1)
2	Observations et écrits professionnels, test de positionnement
3	Approche du développement de l'enfant
4	Approche du développement de l'adolescent
5	La rencontre avec l'enfant : éthique relationnelle et professionnelle
6	L'attachement et ses troubles
7	Comprendre les comportements de l'enfant : les troubles fonctionnels
8	Comprendre les comportements de l'enfant : malaises et symptômes
9	Une journée d'échange la Cheffe de service des ASSFAM, la référente de parcours, la responsable de la filière. Table ronde avec la psychologue de l'ASE sur la réorientation. Atelier de travail sur le DC1.
10	Séparation et accueil familial
11	Cheminement et implication professionnels. Evaluation individuelle (DC3) en présence du candidat, du référent professionnel et du référent de parcours
12	Dynamique de l'accueil familial « accompagnement de l'enfant dans l'entre deux familial ».
13	Dynamique de l'accueil familial « une place pour chacun »
14	Le travail en équipe
15	Approche culturelle
16	Accompagnement éducatif : structuration de l'identité du jeune
17	Les apprentissages scolaires
18	Les médiations éducatives et culturelles
19	Accompagnement des adolescents en grande souffrance
20	Alternance et parcours de formation. Evaluations individuelles de fin de formation en présence du candidat, du référent professionnel et du référent de parcours en J1. J2 Bilan de fin de formation avec le département et le CNFPT, la responsable de la filière et les formatrices

Le déroulé pédagogique (voir annexe 1) des deux dernières promotions entrées en formation en février et décembre 2025 a été réorganisé et adapté dans le cadre de l'évolution des modalités pédagogiques et de l'anticipation de la réforme du diplôme

### **Ce qui a changé pour les derniers groupes :**

Dès leur arrivée, les assistants familiaux ont bénéficié d'un dispositif d'accueil et d'intégration à Reims comprenant une journée de découverte des locaux de l'IRTS, des temps favorisant les échanges entre participants ainsi qu'un escape game pédagogique conçu comme un outil de cohésion de groupe favorisant la coopération, la communication et la dynamique collective.

Chaque apprenant reçoit un livret d'accueil, l'ensemble des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à la formation, ainsi que des outils et supports favorisant le sentiment d'appartenance au groupe et à l'institution.

Un dispositif de parrainage avec un ancien diplômé est également proposé afin de faciliter l'intégration, partager des repères concrets et accompagner les premiers pas dans la formation.



## **Test de positionnement**

Nous avons mis en place un test de positionnement à compléter avant l'entrée en formation. Cet outil nous permet de mieux connaître chaque apprenant afin de l'accompagner de manière individualisée tout au long de son parcours. Il nous donne des indications sur son expérience, ses connaissances, sa maîtrise de l'outil informatique, son niveau à l'écrit et à l'oral, ainsi que sur tout élément complémentaire qu'il souhaite porter à notre connaissance. Ce test permet également d'identifier précocement les besoins d'accompagnement spécifiques.

## **Le temps de parole**

Tout au long de la formation, un temps de parole est proposé aux assistants familiaux. Ce moment constitue un temps d'analyse de situations professionnelles, souvent en lien avec la thématique abordée dans les différents modules. Il s'agit d'un espace d'écoute, de réflexion et de mise en mots, essentiel pour permettre aux assistants familiaux de faire le lien entre leur vécu de terrain et les apports théoriques, et ainsi donner du sens à leur pratique professionnelle.

## **Les quiz/QCM**

À la fin de chaque module, un quiz ou un QCM est proposé par le formateur afin de réviser les notions abordées et de consolider l'ensemble des contenus traités.

## **Le classeur d'observation**

Cet outil de communication, conçu et mis en place par l'IRTS CA, a fait ses preuves depuis de nombreuses années et est porté activement par l'équipe de formateurs tout au long du parcours. Remis aux groupes dès le stage des 60 heures, c'est-à-dire dès l'accueil du premier enfant, il permet aux assistants familiaux de s'en saisir progressivement et de se l'approprier. Il constitue un support précieux pour accompagner leur pratique professionnelle.

## **La préparation aux épreuves de certification**

Tout au long de la formation, des temps spécifiques sont dédiés à la préparation des différentes épreuves : entretiens autour de la communication professionnelle, études de cas portant sur l'accompagnement éducatif, accompagnement à la constitution et à la rédaction du dossier. Une épreuve orale (DC3) est organisée à mi-parcours en présence de la référente de formation et des référentes professionnelles. Par ailleurs, l'ensemble des temps de formation est mobilisé pour permettre à chaque apprenant de se familiariser avec les attendus des épreuves, en particulier pour développer leur aisance à l'oral et structurer leur prise de parole.

Les dynamiques de groupe observées au cours de l'année ont mis en évidence des niveaux d'investissement variables selon les promotions. Si certains groupes se sont fortement mobilisés dans la préparation au Diplôme d'État et la présentation aux épreuves certificatives, d'autres ont rencontré davantage de difficultés à s'inscrire dans une démarche de certification.

Pour le groupe présenté à la session de mars 2026, seule une partie des apprenants a choisi de se présenter aux épreuves. Cette situation a eu pour incidence un report de certification pour certains assistants familiaux, avec un risque d'allongement du parcours vers l'obtention du Diplôme d'État. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce choix : difficultés personnelles ou professionnelles, appréhension face aux épreuves certificatives, manque de confiance dans les capacités de réussite ou implication plus limitée dans le parcours de formation. Un travail de remobilisation et d'accompagnement individualisé reste alors nécessaire afin de soutenir l'engagement dans une future présentation aux épreuves.

### **La formation PSC (Premiers Secours Citoyen)**

Depuis la réforme issue du décret du 1<sup>er</sup> avril 2025, la formation PSC (Premiers Secours Citoyen), prévue sur une journée de 7 heures, est désormais organisée directement par le Département dans le cadre de la formation préalable de 100 heures.

## **Le référent de parcours**

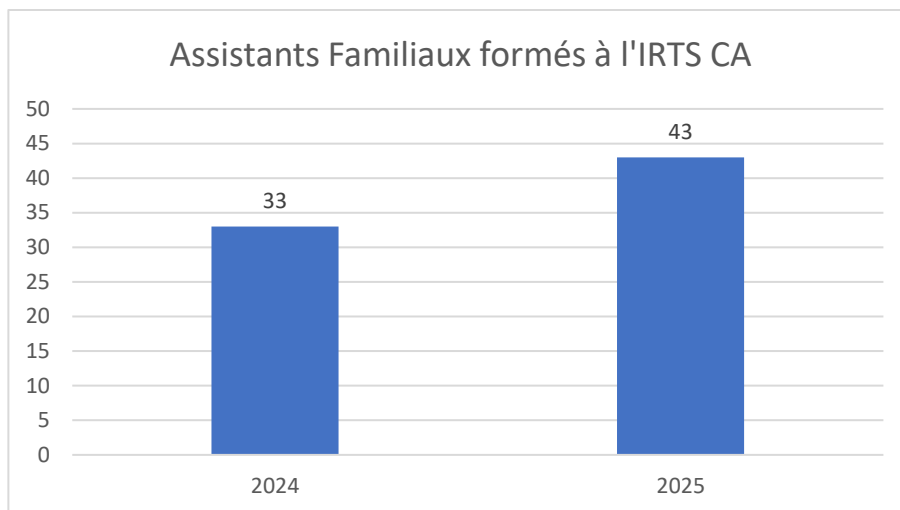
Actuellement, Anne CHRISTE assure la fonction de référente de parcours pour les trois promotions en formation, la dernière promotion est accompagnée par Flora DAUVISSAT. Le référent intervient sur un temps de formation plus important que les autres formateurs. Il a la charge de l'individualisation des parcours, en particulier dans l'accompagnement à la préparation du DEAF : appui à la rédaction du dossier DC1, correction des études de cas DC2, conduite des entretiens d'évaluation pour le DC3.

## **Une année en chiffres**

### **A. Le nombre d'apprenants formés**

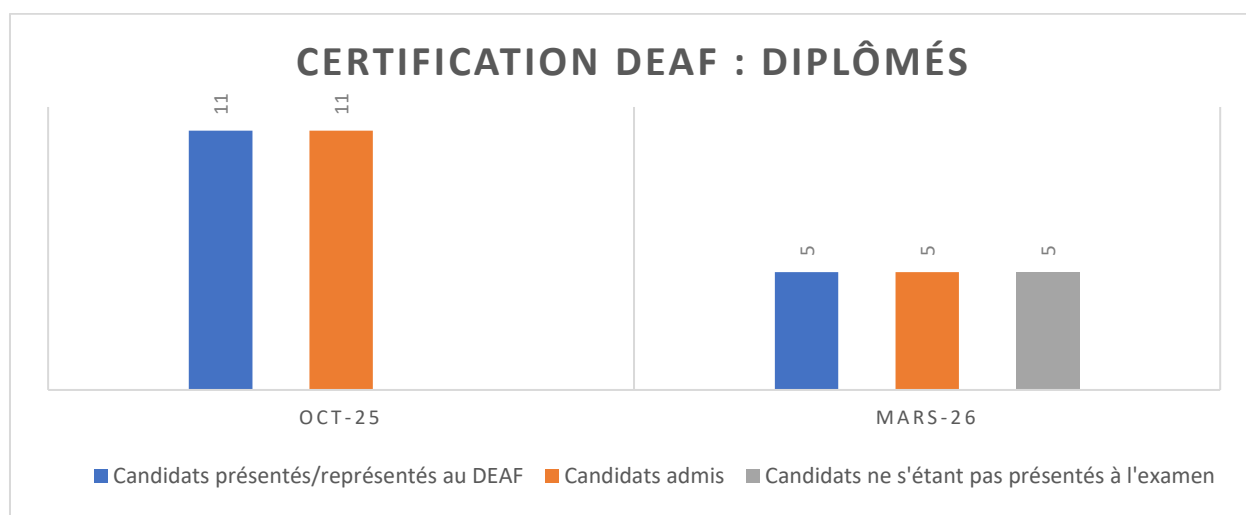
En 2025, l'IRTS CA a accompagné 43 assistants familiaux en formation, répartis sur plusieurs promotions à différents stades du parcours. Ce chiffre correspond au nombre total d'apprenants engagés dans la formation au cours de l'année civile et ne reflète pas le nombre de candidats présentés aux épreuves du DEAF sur cette même période, certaines promotions étant encore en cours de formation.

Compte tenu des exigences et des réalités liées à l'exercice de ce métier, certaines interruptions de parcours peuvent intervenir en cours de formation, notamment à la suite d'une réorientation professionnelle, d'une démission ou d'un changement de situation personnelle.



Nombre d'Assistants familiaux en formation en cours d'année  
(Janvier à décembre 2025)

## B. Les présentations et admissions au DEAF



Les présentations au Diplôme d'État d'Assistant Familial (DEAF) concernent uniquement les promotions arrivées au terme de leur parcours de formation.

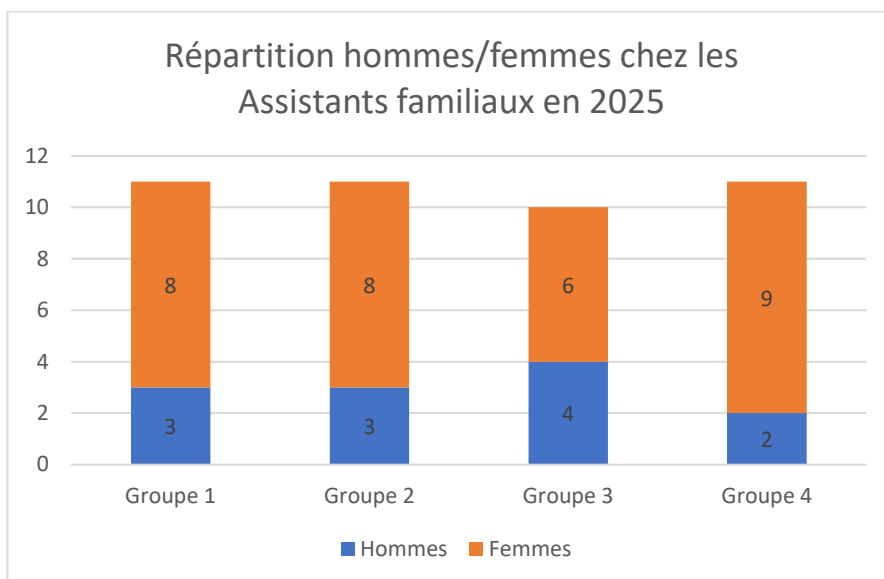
Session d'examen DEAF - octobre 2025 (groupe ayant terminé la formation en juin 2025) : 11 personnes inscrites au DEAF, l'ensemble des candidats s'est présenté aux épreuves.

⇒ 11 candidats admis aux épreuves en octobre 2025

Session d'examen DEAF – mars 2026 (groupe ayant terminé la formation en février 2026) : 10 personnes inscrites au DEAF, 5 personnes se sont présentées, 4 personnes n'ont pas souhaité passer les épreuves et 1 personne, absente lors de la session, se présentera aux épreuves d'octobre 2026.

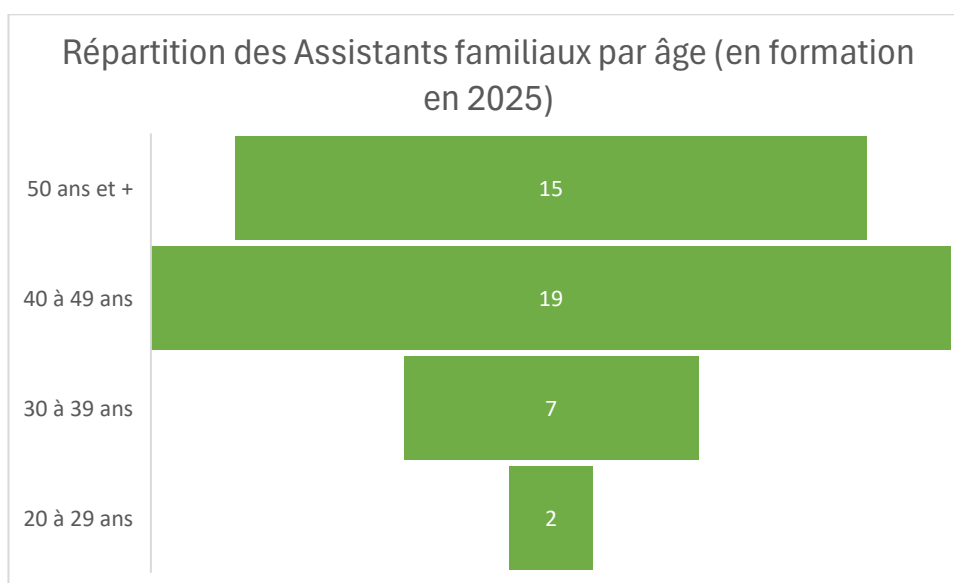
⇒ 5 candidats admis aux épreuves en mars 2026

### C. La répartition hommes/femmes



Bien que la profession demeure majoritairement féminine, une évolution progressive est observée avec une augmentation du nombre d'hommes entrant en formation.

### D. La répartition par tranches d'âge



Les apprenants sont majoritairement engagés dans une reconversion professionnelle, souvent après une première expérience dans les métiers du soin, de l'éducation ou de l'accompagnement. Ils ont en moyenne plus de 40 ans, en couple avec des enfants.

### E. Les résultats des épreuves

Le groupe 1 a réussi avec succès l'ensemble des épreuves lors de la session d'octobre 2025.

Les moyennes aux 3 domaines de compétences sont :

DC1 « Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil » : 16.55/20

DC2 « Accompagnement éducatif de l'enfant » : 13.45/20

DC3 « Communication professionnelle » : 15.64/20

Le groupe 2 a réussi avec succès l'ensemble des épreuves lors de la session de mars 2026.

Les moyennes aux 3 domaines de compétences sont :

DC1 « Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil » : 18.60/20

DC2 « Accompagnement éducatif de l'enfant » : 14.20/20

DC3 « Communication professionnelle » : 16.40/20

Les résultats obtenus traduisent des dynamiques de promotion différentes selon les groupes accompagnés.

Le groupe présenté à la session d'octobre 2025 s'est distingué par une forte implication dans le parcours de formation, une dynamique collective soutenante et une mobilisation importante dans la préparation aux épreuves certificatives. Ces éléments ont favorisé une réussite complète aux trois domaines de compétences.

Concernant le groupe présenté à la session de mars 2026, l'équipe pédagogique a observé une implication plus hétérogène des apprenants tout au long du parcours. La dynamique collective s'est révélée plus fragile, avec un engagement variable dans les travaux proposés et dans la préparation au diplôme. Cette situation peut expliquer qu'une partie des apprenants ait choisi de différer ou de ne pas se présenter aux épreuves du DEAF lors de cette session.

Ces constats renforcent l'importance de l'accompagnement individualisé, du soutien méthodologique et du travail autour de la confiance en soi dans les futurs parcours de formation.

## Évaluation de la formation

### A. À mi-parcours

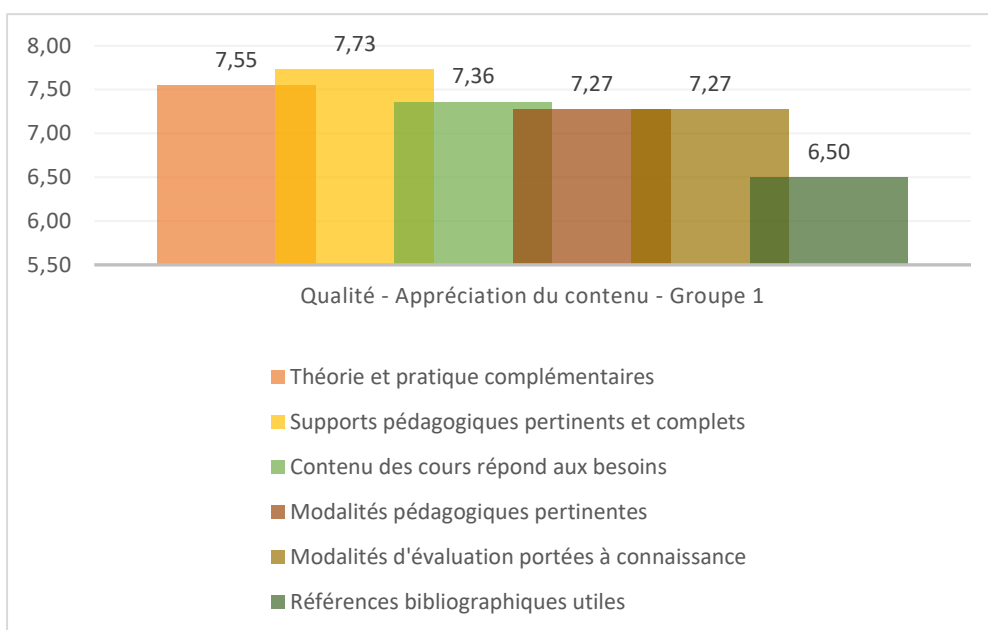
Dans une démarche d'amélioration continue, nous avons mis en place, depuis avril 2023, une évaluation à mi-parcours, organisée après un an de formation. Réalisée sous la forme d'un questionnaire anonyme, elle permet de faire le point tant sur le contenu de la formation que sur les méthodes pédagogiques mobilisées. Cet outil offre également aux apprenants un espace d'expression concernant leurs acquis, leurs attentes, ainsi que leurs remarques ou suggestions. Les résultats sont ensuite analysés par le service qualité de l'IRTS CA afin d'identifier d'éventuels axes d'amélioration et d'adapter, si nécessaire, les pratiques pédagogiques.

### B. En fin de formation

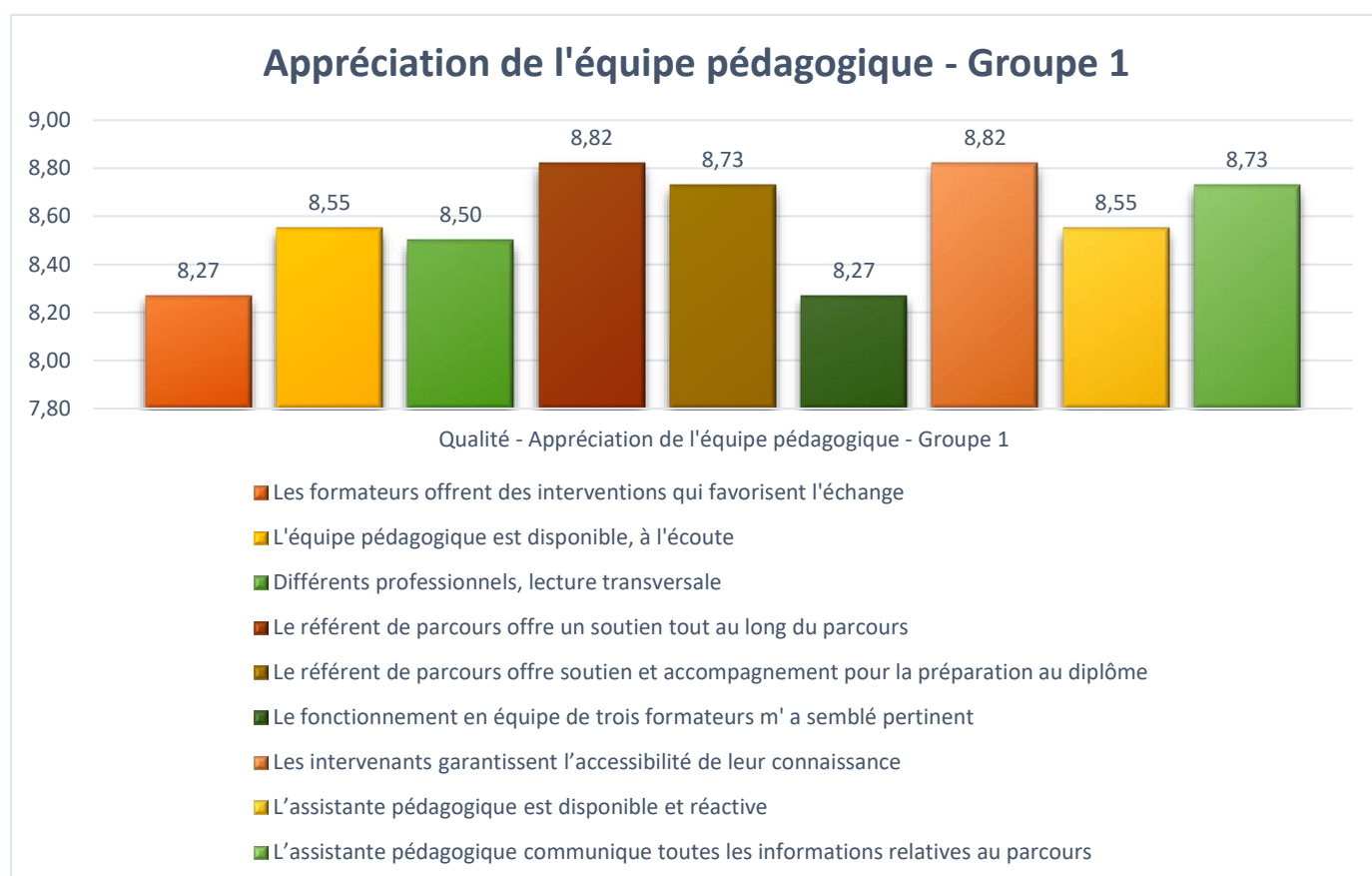
Le dernier jour de formation, un bilan est réalisé sous forme de tour de table, en présence des assistants familiaux, du Département de l'Aube, du CNFPT, des référents professionnels, de la responsable de formation et des formateurs. En parallèle, un questionnaire de fin de formation a également été mis en place. Accessible via un QR code à flasher ou un lien hypertexte envoyé par mail, ce questionnaire est transmis le jour même. Les assistants familiaux y répondent de manière individuelle et anonyme. Le bilan de fin de formation est ensuite partagé avec nos partenaires.

### C. Synthèse des questionnaires de fin de formation des groupes sortants

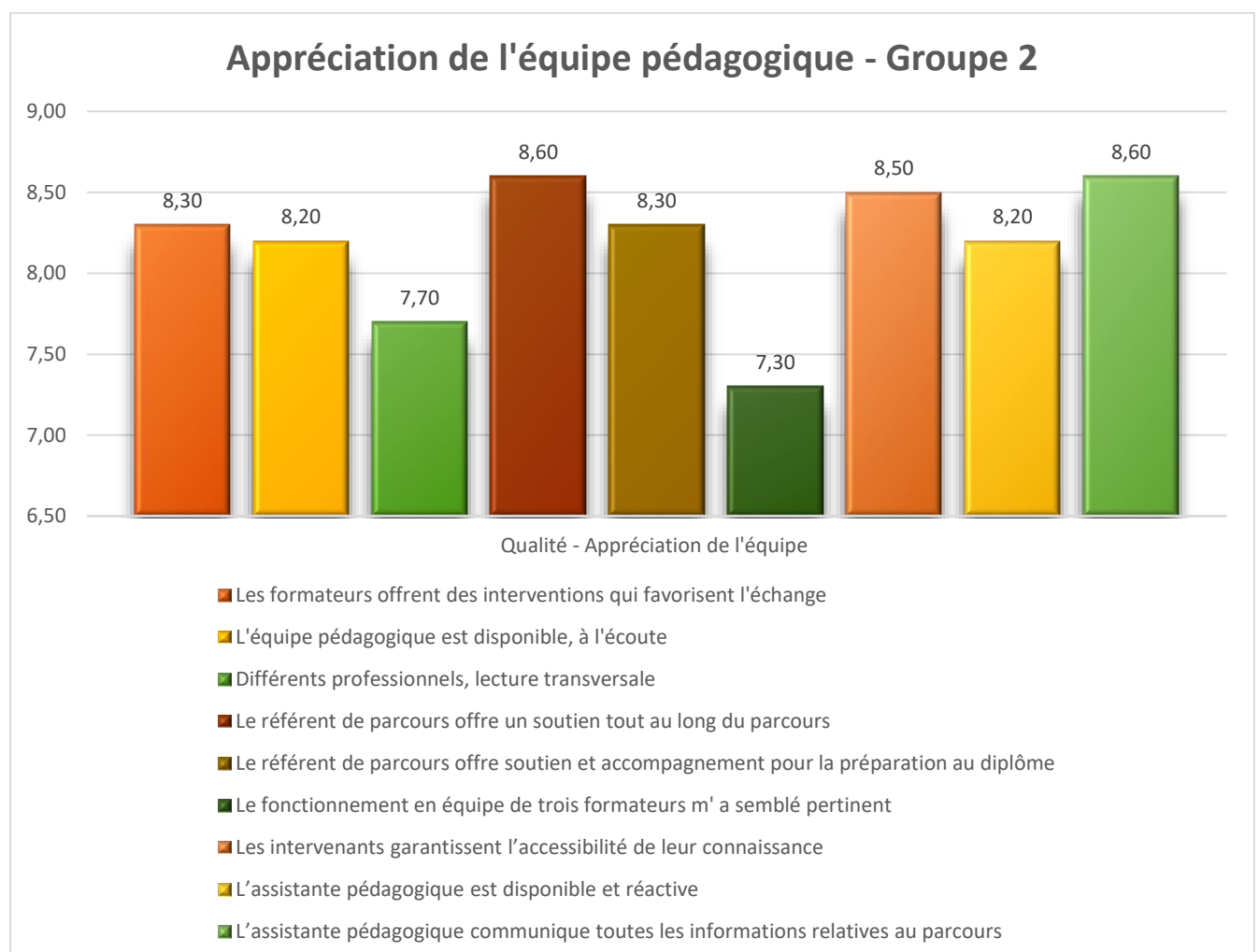
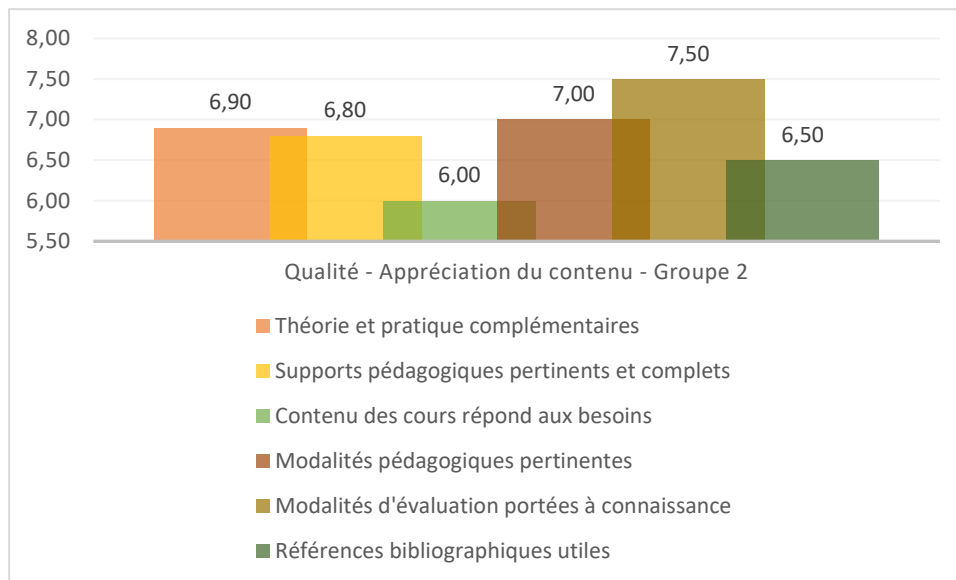
Ci-dessous sont présentées les réponses recueillies dans les questionnaires adressés aux apprenants, pour le groupe 1 :



De manière générale, la formation est appréciée par les apprenants. Les notes sont comprises entre 6,5/10 et 7,73/10.



Ci-dessous sont présentées les réponses recueillies dans les questionnaires adressés aux apprenants, pour le Groupe 2 :



L'analyse des questionnaires de fin de formation met en évidence des dynamiques de groupe différentes selon les promotions accompagnées.

Le Groupe 1 s'est distingué par une forte participation des apprenants tout au long du parcours de formation. Les temps d'échanges, d'analyse de pratiques et les travaux collectifs ont favorisé une dynamique de groupe soutenante et une réelle implication dans les apprentissages. Cette cohésion a contribué au développement d'une posture réflexive, permettant aux participants de faire davantage de liens entre les apports théoriques et leur pratique professionnelle. Les évaluations recueillies traduisent ainsi un niveau de satisfaction élevé concernant les contenus pédagogiques, l'accompagnement proposé et la préparation à la certification.

Le Groupe 2 a présenté une dynamique différente, marquée par des attentes davantage centrées sur des réponses concrètes et directement mobilisables dans le quotidien professionnel. L'investissement des apprenants s'est révélé plus fluctuant au cours du parcours, avec une participation plus variable dans les temps d'échanges collectifs et les accompagnements proposés. Les évaluations demeurent globalement positives, mais les niveaux de satisfaction apparaissent légèrement inférieurs à ceux du Groupe 1.

Cette dynamique a également eu un impact sur la mobilisation autour de la certification, puisque seule une partie des apprenants du Groupe 2 a choisi de se présenter aux épreuves du Diplôme d'État lors de la session de mars 2026. Ces constats renforcent l'importance du soutien individualisé, du travail autour de la confiance en soi et de l'accompagnement méthodologique dans la préparation au diplôme.

L'analyse des questionnaires anonymes et du bilan collectif de fin de formation met en évidence une appréciation globalement positive des modalités pédagogiques, avec des axes d'amélioration identifiés.

- **Points forts pédagogiques**

Les participants soulignent en priorité la richesse des échanges d'expériences et des temps de parole professionnels, perçus comme essentiels dans leur parcours. Ces espaces ont permis :

- de partager des situations concrètes,
- de rompre l'isolement professionnel,
- de construire des réponses collectives aux problématiques rencontrées.

La qualité de l'accompagnement pédagogique est également mise en avant. Les formateurs sont décrits comme disponibles, à l'écoute et bienveillants, favorisant un climat propice à l'apprentissage. Cette perception est confirmée lors du bilan collectif.

Les méthodes pédagogiques mobilisées (échanges, études de cas, analyse de pratiques) ont contribué à :

- Renforcer la réflexion professionnelle,
- Développer les capacités d'analyse,
- Consolider la posture d'assistant familial.

Enfin, la formation a permis une évolution significative de la confiance en soi et du positionnement professionnel, largement soulignée par les participants.

- **Axes d'amélioration pédagogique**

Plusieurs pistes d'évolution émergent des retours :

- **Renforcer l'articulation entre théorie et pratique**, en développant davantage de situations concrètes, d'études de cas et de mises en situation professionnelles
- **Approfondir certains contenus**, notamment en lien avec l'accueil du jeune enfant et les réalités du terrain
- **Diversifier les interventions**, avec davantage de professionnels extérieurs et de témoignages d'anciens assistants familiaux
- **Soutenir davantage la préparation au diplôme (DEAF)**, en proposant plus d'accompagnement et d'entraînement aux épreuves

Les modalités pédagogiques sont globalement jugées adaptées et professionnalisantes, notamment grâce à la place importante accordée aux échanges et à l'analyse de pratiques.

Les améliorations attendues portent principalement sur un renforcement de l'ancrage dans la réalité professionnelle et de l'accompagnement à la certification.

## Organisation du Diplôme d'Etat

Depuis mars 2022, le Diplôme d'État d'Assistant Familial (DEAF) est organisé par la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) à Nancy, pour l'ensemble de la région Grand Est. Deux sessions sont programmées chaque année : l'une au printemps (mars/avril) et l'autre à l'automne (octobre/novembre). Cependant l'éloignement géographique peut constituer un frein pour certains candidats.

La responsable de formation, accompagnée de deux formateurs de l'IRTS CA, participe aux jurys pour les candidats issus d'autres départements. Cette organisation implique pour les assistants familiaux de se rendre à Nancy et d'anticiper leur absence, en concertation avec les référentes professionnelles, afin d'assurer la continuité de l'accueil des enfants confiés.



Les assistants familiaux n'ont pas pu se déplacer à l'IRTS CA pour assister à la cérémonie officielle de remise des diplômes. Toutefois, en janvier 2026, une remise spécifique de leurs diplômes a été organisée à Troyes par leur employeur. Pour la deuxième fois, la responsable de formation a été conviée par le Département à participer à cette célébration. Ce moment a permis de retrouver le groupe six mois après la fin de leur formation, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

## La formation des Assistants familiaux : un nouveau référentiel en vigueur à partir de janvier 2026

Un nouveau décret, publié au Journal Officiel le 1er avril 2025, réforme en profondeur la formation des assistants familiaux. Cette évolution impacte à la fois le contenu, le volume horaire et l'organisation de la formation.

Les principales modifications sont les suivantes :

- À compter du 1er juillet 2025, la formation préalable de 60 heures organisée par l'employeur passe à 100 heures, conformément aux nouvelles exigences réglementaires.
- L'extension de la formation obligatoire à 420 heures au total.
- Le passage du diplôme au niveau 4 (équivalent Bac).
- La structuration de la formation autour de quatre blocs de compétences.

Ce nouveau cadre s'appliquera aux futures promotions à partir du 1er janvier 2026, pour une durée de formation comprise entre 18 et 36 mois.

La réorganisation engagée avec le dernier groupe entré en formation nous a permis d'amorcer cette transition et de commencer à ajuster nos pratiques pédagogiques en vue de cette réforme.

L'anticipation engagée dès 2025 a permis à l'IRTS CA d'expérimenter progressivement de nouvelles modalités pédagogiques et d'amorcer l'adaptation des contenus au futur référentiel.

## Comparaison DEAF : Avant la réforme / Décret du 1er avril 2025

Éléments réglementaires	Avant réforme	Décret 1er avril 2025
Niveau du diplôme	<b>Niveau 3</b>	<b>Niveau 4</b>
Volume de formation	<b>240 heures/ journées de 6h</b>	<b>420 heures/journées de 7h</b>
Durée de formation	18 à 24 mois	18 à 36 mois
Stage préalable	<b>60 heures</b> avant 1er accueil	<b>100 heures</b> avant 1er accueil
Organisation pédagogique	<b>3 domaines</b> de formation (DF)	<b>4 blocs</b> de compétences
DF / Blocs	DF1 Accueil et intégration DF2 Accompagnement éducatif DF3 Communication professionnelle	Bloc 1 Accompagnement de l'enfant Bloc 2 Relations avec la famille Bloc 3 Parcours de l'enfant Bloc 4 Positionnement professionnel
Volume horaire par bloc / domaine	DF1 : 140 heures DF2 : 60 heures DF3 : 40 heures  Total : <b>240 heures</b>	DF1 / Bloc 1 : 150 heures DF2 / Bloc 2 : 95 heures DF3 / Bloc 3 : 100 heures DF4 / Bloc 4 : 75 heures  Total : <b>420 heures</b>
Logique de formation	Approche par contenus	Approche par compétences
Certification	Épreuve finale globale	Certification par bloc
Validation partielle	Non prévue	Oui, validation par bloc possible
Capitalisation	Non	Oui, blocs acquis définitivement
Allègements	Peu encadrés	Allègements possibles selon diplômes et expérience
VAE	Possible	Maintenue et facilitée
Obligation	Suivre la formation	<b>Se présenter aux épreuves obligatoires</b>
Organisation certification	Jury final	Épreuves organisées par État (Bloc 1) et organisme (Blocs 2,3,4)
Jury	DREETS	Présidé par la DREETS avec professionnels et formateurs
Modalités pédagogiques	Présentiel majoritaire	Présentiel + distanciel (12jours)
Travail personnel	Non formalisé	Intégré dans les 420 heures
Analyse de pratiques	Non obligatoire	Intégré
Individualisation parcours	Limitée	Renforcée (allègements, validation partielle en fonction des diplômes)

## Les objectifs pour l'année 2026

- Renforcer les apports théoriques et les liens entre théorie et pratique professionnelle ;
- Poursuivre le développement d'une pédagogie active favorisant l'analyse de pratiques et la posture réflexive ;
- Renforcer l'accompagnement individualisé des apprenants, notamment dans la préparation aux épreuves du Diplôme d'État ;
- S'approprier la réforme et le nouveau référentiel de formation des assistants familiaux ;
- Repenser l'ingénierie de formation en retravaillant les contenus, les modalités pédagogiques et la programmation des parcours ;
- Adapter progressivement les outils pédagogiques et les modalités d'évaluation à l'organisation en blocs de compétences ;
- Poursuivre le travail partenarial engagé avec le Département de l'Aube et le CNFPT ;
- Consolider les actions favorisant la cohésion de groupe, l'intégration des apprenants et le sentiment d'appartenance à la formation ;
- Se tenir en attente des résultats du marché prévus en juin/juillet 2026, suite à la réponse à l'appel d'offres déposée en septembre 2025.

## Conclusion

L'année 2025 a constitué une période charnière pour la formation des assistants familiaux, marquée à la fois par la poursuite des actions engagées auprès des promotions en cours et par l'anticipation de la réforme issue du décret du 1er avril 2025.

Dans un contexte de fragilisation du métier d'assistant familial et de difficultés croissantes de recrutement, la formation représente un levier essentiel de professionnalisation, de soutien et de valorisation de ces professionnels de l'accueil familial. Les évolutions engagées cette année nous ont permis de repenser progressivement nos modalités pédagogiques afin de mieux répondre aux réalités du terrain, aux besoins des apprenants et aux nouvelles exigences réglementaires.

La réorganisation des derniers parcours de formation, l'intégration d'une approche par blocs de compétences, le renforcement de l'accompagnement individualisé ainsi que le développement d'outils favorisant la cohésion et le sentiment d'appartenance ont constitué des axes forts de cette transition. Ces ajustements ont également permis de consolider le travail d'équipe entre les formateurs, les référentes professionnelles, le Département de l'Aube et le CNFPT.

Les résultats obtenus aux épreuves du Diplôme d'État, les retours positifs des apprenants ainsi que leur évolution dans la posture professionnelle témoignent de l'investissement de l'ensemble des acteurs engagés dans cette formation.

L'année à venir sera consacrée à la poursuite de cette dynamique d'évolution, avec la mise en œuvre complète du nouveau référentiel de formation, le renouvellement de notre ingénierie pédagogique et l'adaptation de nos pratiques aux nouvelles modalités de certification.

L'IRTS CA poursuivra son engagement afin de proposer une formation professionnalisante, exigeante et bienveillante, au service des assistants familiaux et des enfants accueillis.

Au-delà de l'acquisition de compétences, cette formation vise avant tout à accompagner des professionnels exerçant un métier profondément humain, complexe et essentiel dans le champ de la protection de l'enfance.

## Remerciements

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à M. MACHINET, conseiller formation et référent Ardennes Nord du CNFPT, pour sa disponibilité et la qualité du partenariat que nous avons construit ensemble.

Je remercie également Mme QUIGNARD, cheffe de service des assistants familiaux du pôle des solidarités ainsi que les référentes professionnelles de la direction enfance famille département de l'Aube, pour leur collaboration constante et leur engagement aux côtés des apprenants tout au long de leur parcours.

Un grand merci à Anne CHRISTE, référente de parcours, ainsi qu'à l'ensemble des formateurs et formatrices investis dans cette aventure pédagogique, pour leur implication et leur accompagnement attentif jusqu'aux épreuves du Diplôme d'État d'Assistant Familial.

Je souhaite également remercier Mme Angéline AMMOURA, assistante de formation, pour son soutien précieux au quotidien.

Enfin, mes remerciements vont à Mme Simone FOND, pour son accompagnement bienveillant et ses conseils avisés tout au long de ce projet.

## Annexe 1 : déroulé pédagogique

Jour	Intitulé
J1	Accueil IRTS CA Présentation groupe/équipe (Département et CNFPT en visio). Référentiel-Documents administratifs Jeux de Cohésion de groupe
J2	Projet de formation (livret vert). Choix du métier Identité professionnelle. Election des délégués
J3	Observation et écrits professionnels Classeur d'observation. Elaboration du BC1
J4	Sociologie de la famille La place de l'enfant dans la société
J5	Approche et développement de l'enfant de la grossesse à la naissance
J6	Développement psychomoteur, physique et affectif de 0 à 12 ans
J7	L'apport des neurosciences/cerveau. Comment accompagner les émotions. L'empathie, cultiver la bienveillance chez les enfants. Encourager l'autonomie dès le plus jeune âge.
J8	Approche et développement de l'adolescent. Les transformations physiques et psychiques. Recherche identitaire. Rythme biologique.
J9	La rencontre de l'enfant et son parcours- Réflexion sur l'accueil.
J10	Ethique professionnelle - Evaluation intermédiaire individuelle et collective.
J11	Processus d'attachement, concept. Réflexion sur les liens affectifs.
J12	Les troubles d'attachement et les conséquences possibles chez l'enfant.
J13	Santé-Vaccinations. Hygiène-Mort subite du nourrisson - Syndrome du bébé secoué
J14	L'équilibre et habitudes alimentaires. Travail sur les représentations.
J15	L'oralité, la quête affective, les nourritures affectives. Les troubles du comportement alimentaire (anorexie, obésité, troubles de l'oralité
J16	Le sommeil et ses troubles. Les conditions pour un bon endormissement. Sommeil et angoisse de séparation.
J17	Comprendre les comportements de l'enfant : les signes de malaises physiques et psychiques- Les troubles du comportement-Transmissions transgénérationnelles.
J18	Les signes d'alerte de l'enfant ayant subi des traumatismes majeurs (Maltraitements, abus sexuels). Les représentations des assistants familiaux : les craintes et les peurs face à l'enfant accueilli La sexualité et l'enfant
J19	Les missions et le fonctionnement de l'institution La réorientation, comment l'éviter, l'organiser. Accompagner l'enfant au départ.
J20	Séparation et accueil familial- Le déplacement-CRIP-Signalement
J21	Atelier BC1 Accompagnement aux écrits.
J22	Cadre législatif (2007-2016-2022) Code de l'action sociale
Jour	Intitulé

<b>J23</b>	Evaluation individuelle/Formateurs/réf pro Accompagnement aux écrits professionnels BC1 et BC3 Livret de formation/rédaction partie personnelle
<b>J24</b>	Parentalité- Dysparentalité L'autorité parentale-Place des pères Loyauté familiale
<b>J25</b>	Les différents types de suppléance familiale. L'exercice des droits de visite et d'hébergement, les visites encadrées, médiatisées, en lieu neutre, en milieu carcéral.
<b>J26</b>	Les différentes phases de l'accueil familial : entre idylle et situation de crise Place et rôle de l'ensemble des membres de la famille d'accueil Place de l'enfant accueilli, le changement de place dans la famille d'accueil
<b>J27</b>	L'accompagnement bien traitant-Approche du concept de résilience Intervention du juge
<b>J28</b>	Le travail en équipe- Rôle de l'équipe pluridisciplinaire Réunion de synthèse-Rapport d'évolution de l'enfant
<b>J29</b>	Secret professionnel et partagé Discrétion professionnelle Appliquer les principes de confidentialité
<b>J30</b>	Interculturalité : approche des pratiques culturelles et religieuses différentes- La famille premier modèle culturel et d'éducation Réflexion entre pratiques éducatives et pratiques culturelles
<b>J31</b>	Accompagnement éducatif - Structuration de l'identité du jeune-Rôle des parents Le départ du jeune ou la poursuite de son accompagnement dans le cadre d'un contrat spécifique jeune majeur.
<b>J32</b>	Préparation épreuve BC2-Etudes de cas
<b>J33</b>	Les apprentissages scolaires Les troubles de l'apprentissage Rôle de l'assistant Familial dans les apprentissages scolaires
<b>J34</b>	Les structures d'aide proposées- L'enseignement spécialisé-L'inclusion scolaire
<b>J35</b>	Les médiations éducatives et culturelles. Les supports favorisant la rencontre et l'éveil : les activités et le jeu
<b>J36</b>	Préparation Oraux BC1-Ateliers
<b>J37</b>	Accompagnement des adolescents en grande souffrance Les troubles dépressifs Les conduites addictives
<b>J38</b>	La consommation de drogue des parents et les relations familiales et sociales ? Toxicomanie et parentalité. La mère toxicomane et le placement de l'enfant Violences intraconjugales. AEMO
<b>J39</b>	Evaluation BC3 Bilans individuels de formation (livret de formation). Sujet blanc BC2
<b>J40</b>	Création collective/Questionnaire anonyme de fin de formation Présentation du groupe/création Tour de table/bilan oral-Fin de formation